



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)
du lundi 30 janvier 2023 à 19 h à Pau

Présents : Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise CAVALIER, Janick CAZAUBON, Thierry COUMEL, Pascal COURTIN, Didier DABBADIE, Françoise DALIGAUX, Albert DARRACQ, Yves ÉMENT, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS, Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE, Chantal MENAUD et Alain PUJO.

Votants = 15

La séance est ouverte à 19 h 05.

ORDRE DU JOUR :

- I. Enregistrement de la décision prise par consultation électronique
- II. Règlement intérieur dont la partie relative aux sorties
- III. Départ de la secrétaire administrative - Recrutement
- IV. Évolution des tarifs
- V. Activités des commissions, groupes et permanences
- VI. Suivi des projets
- VII. Informations (Cité des Pyrénées, indicateurs de suivi de la vie de l'association...)
- VIII. Questions diverses
- IX. Calendrier

I - ENREGISTREMENT DE LA DÉCISION PRISE PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE

Le compte-rendu du CA du 21 novembre 2022 a été approuvé le 27 novembre à l'unanimité.

II - RÈGLEMENT INTÉRIEUR DONT LA PARTIE RELATIVE AUX SORTIES

1 – Règles applicables aux sorties

Comme indiqué dans son compte rendu du 19 janvier 2023, la commission Statuts-règlement-intérieur (SRI) a procédé à leur réécriture avec l'objectif de garder toutes les informations qui ont fait leurs preuves et de les améliorer grâce à une structuration plus claire, la suppression de certaines contradictions, l'ajout de données utiles à tout adhérent, la prise en compte du rôle du serre-file...

Après deux réunions de travail de la commission SRI, un nouveau document a fait l'objet d'un long travail de concertation avec les encadrants, puis les membres de la commission des Sorties et de la formation qui ont travaillé plus particulièrement sur la définition de cinq niveaux.

Principaux changements :

- Ajout des délais d'ouverture des inscriptions.
- Précision sur l'encadrement par le seul chef de file : 12 personnes maxi, encadrant inclus.
- Détermination de cinq nouveaux niveaux, communs aux randonnées pédestres et raquettes, pour simplifier, et adaptés aux capacités des adhérents qui fréquentent les plus faciles.
- DVA obligatoire pour les sorties de ski de randonnée.
- Création d'un paragraphe « Séjours » avec les modalités de tirage au sort pour les couples.
- Prise en compte des chiens d'assistance.

Après débat sur des points de détails, les membres du CA sont invités à voter la proposition de la commission Statuts-règlement intérieur.

Vote pour validation de l'annexe relative aux sorties modifiée, telle que présentée

Pour : 14 – Contre : 0 – Abstention : 1

2 – Règlement intérieur

Le texte de base du règlement intérieur nécessite une révision complète. Tous les administrateurs seront mis à contribution en envoyant leurs propositions de modification au responsable de la commission SRI.

Cependant, la commission SRI soumet au CA dès à présent les décisions qui suivent.

- Restructurer le paragraphe sur les commissions : Remonter leur liste en première partie du paragraphe et modifier deux noms. « Activités culturelles et festives » deviendrait « Festivités », pour coller à la réalité actuelle et « des Sorties et de la formation » deviendrait « Sorties-formation », afin d'homogénéiser la forme des appellations.
- Créer un paragraphe VII « Groupes » : Y déplacer les alinéas correspondants. Garder le groupe Environnement, même s'il est en sommeil depuis plusieurs années. Il sera nécessaire de définir ultérieurement ses missions qui pourraient être transversales, impliquant d'autres groupes et adhérents.
- Faire figurer l'annexe « Règles applicables aux sorties » à la suite du règlement intérieur, dans le même document et non plus dans un document différent.

Le texte avec ces premiers remaniements a été envoyé aux membres du CA en même temps que la convocation. Après discussion, il leur est proposé de l'adopter ainsi, en attendant un approfondissement.

**Vote pour validation des modifications apportées au texte de base du règlement intérieur
Pour : à l'unanimité**

III – DÉPART DE LA SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE - RECRUTEMENT

1 – Départ de la secrétaire administrative

Valérie RAVOIRE, secrétaire administrative de l'association a demandé à bénéficier d'une rupture conventionnelle de son contrat de travail au 31 mai 2023. Le départ d'un personnel, avec rupture conventionnelle ou non, entraîne des dépenses exceptionnelles sur cet exercice (tuilage avec le successeur, congés payés non pris à payer, arriéré de la prime d'ancienneté due). Une rupture conventionnelle augmente le coût pour l'employeur du fait de l'indemnité compensatrice. L'avantage pour la salariée, par rapport à une démission, est de percevoir immédiatement le chômage et de suivre une formation en vue d'un autre poste.

Le service compétent de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) nous a informés sur l'échéancier de la procédure. Il revient à signer le formulaire cerfa vers le 21 avril pour respecter les délais de rétractation et d'instruction.

Valérie RAVOIRE promet en retour de cet effort financier de l'association, de faire un don et d'apporter un soutien bénévole de la mi-août à la mi-septembre, période des adhésions.

Il est proposé aux membres du CA de voter à bulletin secret pour procéder ou non à une rupture conventionnelle de ce contrat de travail.

Vote pour accepter une rupture conventionnelle du contrat de travail de la salariée de l'association avec effet au 31 mai 2023

Pour : 14 – Contre : 1 – Abstention : 0

Afin de rassurer notre secrétaire, Hervé LATAKOWSKI lui proposera de signer avec elle une convention par laquelle l'association s'engage à respecter cet échéancier.

2 – Recrutement

Un groupe de travail est constitué avec Pascal COURTIN, Françoise DALIGAUX, Hervé LATAKOWSKI, Catherine LAURANS, Joëlle LE LAY et Albert MALABIRADE. Il se réunira en visioconférence mercredi 1^{er} février à 15 h dans les permanences de Tarbes et de Pau afin de réviser la fiche de poste, rédiger la proposition d'emploi à diffuser et se répartir les tâches à venir.

IV – ÉVOLUTION DES TARIFS

1 – Adhésion à l'association

Les tarifs des adhésions sont fixés par l'assemblée générale. Une augmentation sera proposée lors de la prochaine.

2 – Pass Rando

Les tarifs du Pass Rando 2022 étaient de 22 € (adultes) et 10 € (mineurs) assurance Albingia incluse. Vu la situation financière de l'association, les membres du CA souhaitent passer les tarifs à 25 € pour les adultes et les maintenir à 10 € pour les mineurs.

**Vote pour les tarifs 2023 du Pass Rando : 25 € (adultes) et 10 € (mineurs)
Pour à l'unanimité**

3 – Programmes

Les fournitures et prestations des imprimeurs ont fortement augmenté. Dans un souci d'équilibre budgétaire il est souhaitable de fixer le prix à 10 €, au lieu de 7 €, ce qui correspondrait au coût réel.

**Vote pour passer le tarif des programmes de la saison 2023-2024 à 10 € (deux programmes)
Pour : 13 – Contre : 0 – Abstentions : 2**

V – ACTIVITÉS DES COMMISSIONS GROUPES ET PERMANENCES

1 - Commission Festivités – Responsable : Élisabeth LABAT

Représentante du CA dans la commission : Chantal MENAUD

Les APNP ont enfin renoué avec la tradition de la galette et des vœux qui nous avait été confisquée par les années COVID. Un moment de convivialité débuté par les discours chaleureux et bienveillants du Président des APNP et du Maire de Tarbes, en présence du Directeur adjoint du Parc national et du Responsable du PGHM de Pierrefitte-Nestalas, et poursuivi par la dégustation des galettes, couronnes, fruits et des boissons (ces dernières étant offertes par la Ville) préparés et servis par les bénévoles de la commission. Le budget de cette manifestation est équilibré.

2 - Commission Communication – Responsable : Bernard CANUT-ROCAFORT

Page Facebook : Françoise DALIGAUX l'alimente assidument grâce à son réseau de connaissance. Les contenus sont variés et tous intéressants.

Des membres de la commission ont vérifié et mis à jour les informations figurant sur le site concernant les réductions chez nos partenaires en différenciant Tarbes et Pau. Le responsable va mettre en place un tableau de suivi des articles parus dans la presse et informations par radios voire TV, qui lui seront signalés. Depuis le début 2023, c'est la permanence de Tarbes, et plus particulièrement sa responsable Chantal MENAUD, qui envoie la liste des sorties aux journaux et radios des deux départements chaque semaine.

3 – Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées (PnP) – Responsable : Didier DABBADIE

Gilbert LABAT a demandé à faire partie de cette commission. Le CA donne son accord.

La réunion de la commission, prévue initialement le 27 janvier, est reportée au 10 février à Tarbes. Elle sera l'occasion de rapporter ce qui a été décidé lors de la rencontre avec le PnP le 16 janvier dont le compte rendu sera envoyé aux administrateurs. Le compte rendu de la commission sera édité sur le site.

4 – Commission Sorties-formation – Responsable : Thierry COUMEL

La réunion des encadrants est prévue vendredi le 10 mars, en espérant que le site sera prêt pour permettre la saisie des sorties. La prochaine réunion de la commission devrait se tenir vendredi 7 avril.

5 – Commission Statuts-règlement intérieur – Responsable : Yves ÉMENT

Son travail a été expliqué dans la deuxième partie de ce compte rendu.

6 – Groupe Balisage – Responsable : Jean-Marie DELADERRIÈRE

Représentant du CA dans le groupe : Yves ÉMENT
Un nouveau membre : Jean-Luc DANDRÉ.

7 – Groupe Environnement - Responsable : Hervé LATKOWSKI

Ce groupe en sommeil a besoin de redéfinir ses missions, qui pourraient être transversales (coordination avec les autres groupes ou commissions). Tout adhérent intéressé par ce sujet peut contacter son responsable. L'organisation de la participation des APNP à l'opération Montagne propre de Cauterets peut d'ores et déjà lui être confiée. Sa date n'est pas encore connue.

8 – Groupe Flore – Responsable : Janick CAZAUBON

Janick CAZAUBON a sollicité par courriel les membres du groupe, afin de préparer les 24 heures de la biodiversité, dans le cadre des atlas de la biodiversité communale (ABC) auxquelles les APNP participeront le 10 juin 2023. Prochaine réunion le 9 ou 10 avril pour finaliser les projets.

8 – Groupe Référénts – Responsable : Fabienne MONCHAU

Représentant du CA dans le groupe : Didier DABBADIE
À noter : Fabienne MONCHAU a maintenant un chien d'assistance.

9 – Permanences

Tarbes – Responsable : Chantal MENAUD

Radiateurs : après la visite d'un technicien, il faut les remplacer. Le devis a été accepté par la ville de Tarbes qui prendra en charge la dépense. Pour l'instant ils continuent à fonctionner non-stop.

Pau – Responsable : Catherine LAURENS : pas de nouvelle information.

VI – SUIVI DES PROJETS

1 – Site internet

Françoise DALIGAUX nous informe sur l'avancement du site nouvelle version. Elle a une réunion avec Happiness le mardi 31 janvier pour le design du site. Le rendez-vous suivant est fixé au 7 février pour convenir des modules techniques sorties et photos. Les tests pourraient être réalisés mi-février par quelques encadrants, puis la saisie des sorties par l'ensemble des encadrants début mars.

2 – Matériel de prêt

Les conventions 2023 avec Jean-Paul CAPIN et Jean-Luc PASCAU sont signées.

Matériel de prêt 64 : Hervé LATKOWSKI fera l'inventaire le 31 janvier. Perception/restitution des matériels : Valérie RAVOIRE, en attendant la désignation d'un responsable au sein de la commission Sorties-formation.

Matériel de prêt 65 : L'inventaire a été réalisé par Hervé LATKOWSKI qui continue à assurer les perceptions/restitutions des matériels à Tarbes.

Il va mettre à jour la note d'information sur les prêts. Françoise DALIGAUX pourra créer et mettre en ligne le bandeau sur la mise à disposition de matériel, avec un lien vers la note, dès le 31 janvier.
DéTECTEURS DE VICTIMES D'AVALANCHE (DVA) : sur l'ensemble des DVA qui sont partis, seuls quatre sont en état de fonctionner et ont été révisés. Ils ont été remis à la location dans les deux permanences, deux dans chaque. Les autres DVA ont été mis en pièces par Valérie RAVOIRE et Hervé LATKOWSKI en présence de la permanence de Pau, avant mise au recyclage en déchetterie.

3 – Thème 2024

Possibilités de thèmes :

- Raymond RITTER : 2024 est l'année des 50 ans de sa mort.
 - Zones humides : Le PnP devrait faire un appel à projet sur les zones humides en 2024.
- Il n'est pas certain que ces thèmes offrent beaucoup de possibilités de sorties. Toutes les idées sont les bienvenues. Le CA devra choisir le thème 2024 lors de sa prochaine réunion, prévue en mai.

V -. INFORMATIONS

Mise à jour des listes et de la composition des commissions et groupes au 30 janvier 2023

Les listes seront disponibles sur le site, après ce conseil d'administration.

Journées d'échange avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

Serge MAS a accepté d'en être le coordonnateur pour l'édition 2023. Cette année, ce sont les Ariégeois qui nous accueillent. Hervé LATKOWSKI a proposé au PnP qu'une personne du PnP participe au voyage.

Statistiques

- Tenue du grand tableau de suivi des sorties et statistiques sur les sorties : Hervé LATKOWSKI.
- Statistiques sur les adhérents : Pascal COURTIN. Leurs objectifs doivent être redéfinis avec précision en coordination avec Joëlle LE LAY et Hervé LATKOWSKI.

Sorties en partenariat avec La République des Pyrénées

La République des Pyrénées a émis le souhait de reconduire l'opération de communication de 2022 et a de nouveau fait appel aux APNP. Réunion sur le projet le 31 janvier.

Médiathèque

La médiathèque de la Montagne va être déplacée à la médiathèque LABARRÈRE. Une réunion a déjà eu lieu et une autre est prévue avec la médiathèque afin de déterminer quel pourrait être notre rôle ou façon de rayonner au travers de ce déplacement. Il faut garder à l'esprit qu'une partie du fonds de livres des APNP a fait l'objet d'un don à la médiathèque. Nous ne sommes donc pas indifférents à ce déplacement.

Dossiers toujours en cours

Périscolaire à Pau : la Mairie de Pau a été relancée. Pas d'évolution. Hervé LATKOWSKI doit se rendre à la Mairie afin de rencontrer un élu.

Règlement général sur la protection des données (RGPD) : Seule Françoise DALIGAUX a assisté à la visioconférence organisée sur ce sujet par la FSGT le 24 janvier. Elle a ensuite fourni aux administrateurs les liens vers le diaporama de cette conférence ainsi que sa rediffusion.

À noter : le prochain rendez-vous de la vie associative de la FSGT aura lieu mardi 21 mars de 18 h 30 à 19 h 30. Il portera sur la responsabilité civile des associations sportives et de leurs dirigeants.

Journées grand public avec le Parc national des Pyrénées : Hervé LATKOWSKI. Reconduction en 2023 sur les mêmes bases qu'en 2022.

Festival Eldorado : Bernard CANUT-ROCAFORT avec Thierry COUMEL. Du 27 au 29 mai. Pas de nouvelle information.

Festival Image Nature : Didier DABBADIE avec Janick CAZAUBON. Du 29 septembre au 3 octobre sur le thème de l'eau à affiner. Les APNP tiendront un stand. Le vendredi 29, Janick CAZAUBON animera des activités pour les scolaires.

Salle de réunion à Tarbes

Une possibilité d'utiliser une salle du Parc national à titre gracieux est à l'étude. Hervé LATKOWSKI a posé la question au PnP qui n'est pas opposé à nous mettre à disposition une salle. Reste à vérifier par le PnP les modalités exactes (mise sous alarme, horaires...)

Indicateurs de suivi de la vie de l'association au 30-1-23

435 adhérents (403 au 28 janvier 2022) – 221 du 64, 207 du 65, 3 du 75 et 4 autres.

104 nouveaux adhérents (81 au 28 janvier 2022). – 55 du 64, 48 du 65 et 1 du 75.

103 non-renouvellements (111 au 28 janvier 2022). – 64 du 64, 36 du 65, 2 du 75 et 1 autre.

VII – QUESTIONS DIVERSES

Appel au volontariat pour le CA

Notre trésorier Pascal COURTIN termine son mandat à la prochaine assemblée générale. Il propose de former dès à présent la personne qui le remplacera.

D'autres administrateurs seront en fin de mandat au même moment. L'association fait appel aux volontaires qui envisagent de rejoindre l'équipe du CA en novembre prochain, quel que soit le domaine qui les intéresse. Tout adhérent motivé par le bon fonctionnement de l'association peut se manifester auprès du président ou d'un administrateur qu'il connaît.

VIII - CALENDRIER

- Mardi 31 janvier : réunion avec La République des Pyrénées et réunion avec Happiness
- Mardi 7 février réunion avec Happiness sur les modules techniques
- Lundi 15 mai : conseil d'administration
- Vendredi 19 mai : permanences fermées (pont de l'Ascension)
- Samedi 27 au lundi 29 mai : Festival Eldorado à Arrens-Marsous
- Samedi 10 juin : 24h de la biodiversité à Saint-Lary ; participation APnP par stand et sorties terrain
- Dimanche 25 juin : randos gourmandises dans le 64
- Vendredi 14 juillet : permanences fermées
- Mardi 15 août : permanences fermées
- Septembre : Montagne propre à Cauterets
- Septembre : journées d'échanges avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises
- Mercredi 6 septembre : grillades à Bernadaus
- Septembre : forum des associations, halle Marcadieu à Tarbes
- Septembre : forum des associations, Parc des expositions à Pau
- Dimanche 24 septembre : randos gourmandises dans le 65
- Lundi 25 septembre : conseil d'administration
- Vendredi 29 septembre au dimanche 1^{er} octobre : Festival Image Nature à Cauterets.
- Samedi 18 novembre : assemblée générale, 16 h, Bourse du Travail de Tarbes
- Lundi 20 novembre : conseil d'administration, 19 h, Cité des Pyrénées
- Janvier 2023 : réunion bilan avec le PnP

Le prochain conseil d'administration aura lieu le lundi 15 mai 2023 à 19 heures, Cité des Pyrénées à Pau

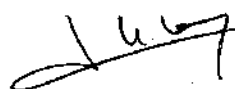
La séance est levée à 21 h 57.

Le président



Hervé LATKOWSKI

La secrétaire générale



Joëlle LE LAY